

République algérienne démocratique et populaire

Wilaya de : Boumerdes

Daïra de : Khemis El Khechna

Commune de : Khemis El Khechna

avis de résiliation du marché

Conformément aux articles 149, 150, 151 et 152 du décret présidentiel N° 15/247 DU 16/09/2015 portant les réglementations des marchés publics et des délégations du service public en cas de d'inexécution de ses obligations,

Conformément à loi n° 23-12, fixant les règles générales relatives aux marchés publics et l'article 09/chapitre II du marché N° 25/2023 du 20/12/2023 concernant le projet :

«Aménagement et réhabilitation école Zdigha Ben danoune»

Passé avec **E.G.T.P.H.F.B Attar Ilyas** Situé à : **cité kambs ouest, dar el beida** Wilaya d'Alger

❖ Suite à la décision de résiliation N° 98/2026 du 19/04/2026, l'accord susmentionné est résilié à tort.

Le président de l'APC